

Le FCPE Agrica Épargne Équilibré est un fonds dont l'actif peut-être investi dans des supports relevant des marchés action, obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 3 à 5 ans et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 50% MSCI EMU NR + 30% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 20% €STR).

Agrica Épargne Équilibré est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatex

## L'Équipe de Gestion

**Yann CARRE** Responsable Multigestion  
**Alexis BOUNIF** Gérant Multigestion  
**Mousbahou TAHIR** Assistant Gérant

## Profil de Risque SRI \*



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

\* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	63,15
Actif net portefeuille (EUR)	39 425 048,53

Date de création : 30 mars 2004

Forme juridique : Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF : 990000109419

Devise : EUR

Classification SFDR : Article 8

Durée de placement recommandée : 3 à 5 ans minimum

Périodicité : Hebdomadaire

Frais de gestion maximum : 1,4%

Frais de gestion indirects maximum : 1,5%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	8,61%
Volatilité indice	8,08%
Alpha de Jensen	-5,37%
Tracking error	1,09%
Ratio de Sharpe	-0,02
Ratio d'information	-4,66
Beta (fonds de fonds)	98,99%
Sensibilité	5,02

## Performances nettes de frais 31/03/2026 (source: AGRICA Épargne)

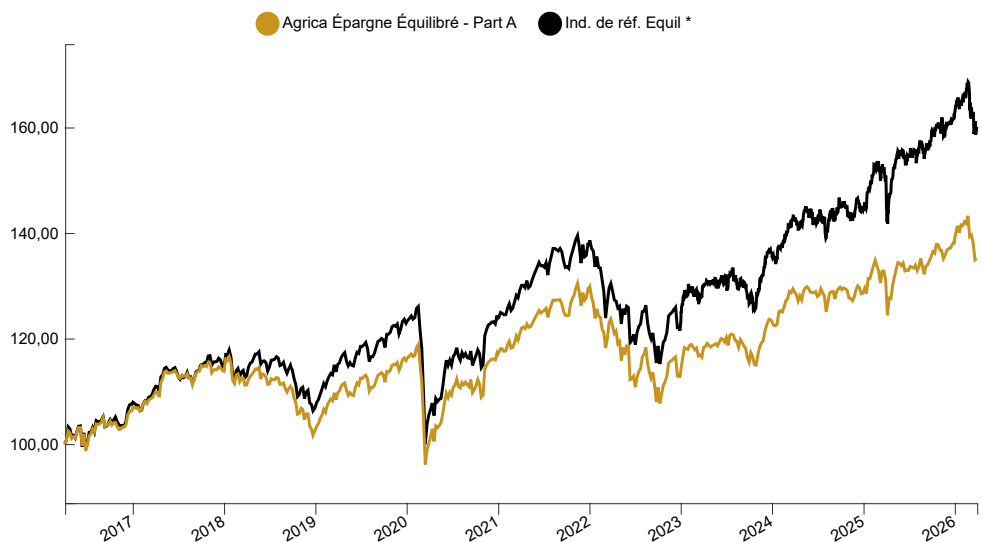
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	-5,67%	-2,25%	1,76%	16,05%	11,76%
Ind. de Réf. *	-4,62%	-1,22%	5,03%	25,29%	23,98%
Écart	-1,05%	-1,03%	-3,27%	-9,24%	-12,22%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Épargne)

Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Part A	7,51%	4,12%	9,68%	-13,00%	10,70%
Ind. de réf. *	12,06%	6,11%	12,25%	-11,77%	9,93%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Épargne)



## \* Historique des Indices de Référence Équilibré :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% JPM EMU Government Bond Index + 50% MSCI EMU. Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% CAC40 dividendes réinvestis + 50% EuroMTS Global.

A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% EONIA. A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% €STR.

\* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 20% €STR.

## Les marchés

Le mois de mars a été marqué par l'entrée conjointe des Etats-Unis et d'Israël dans un conflit direct avec l'Iran, déclenchant un choc pétrolier significatif. Cette résurgence des tensions géopolitiques a entraîné une forte hausse des prix de l'énergie, le baril de pétrole progressant de +63% sur la période.

Dans ce contexte les marchés actions ont été fortement impactés, le S&P 500 et le Nasdaq ont reculé respectivement de -5% et -4.7% (en USD) tandis que les actions européennes, plus sensibles au prix de l'énergie, ont chuté de -8.4% (MSCU EMU). Au sein du MSCI EMU, les secteurs de l'industrie (-12.9%) et de la consommation discrétionnaire (-13.6%) ont le plus souffert tandis que le secteur de l'énergie est le seul affichant une performance positive (+22.6%).

Sur le plan monétaire, la BCE et la Réserve fédérale ont toutes deux tenu leur réunion durant le mois et ont, conformément aux attentes, décidé de maintenir leurs taux directeurs inchangés.

Le contexte géopolitique et ses répercussions économiques ont toutefois été intégrés, conduisant à des ajustements de leurs prévisions notamment pour l'année 2026.

La Fed a ainsi revu légèrement à la hausse ses anticipations d'inflation, désormais attendue à +2.2% (contre +2.1% précédemment).

Du côté de la BCE, les révisions apparaissent plus marquées : les perspectives de croissance ont été abaissées à +1.2% (contre +0.9% précédemment), tandis que les prévisions d'inflation ont été significativement rehaussées, passant de +1.9% en fin d'année dernière à +2.6%.

Du côté des marchés obligataires, les rendements souverains se sont fortement tendus sur le mois, reflétant le potentiel impact inflationniste généré par la hausse des prix de l'énergie. L'OAT française s'est contractée d'une cinquantaine de points de base atteignant 3.7% tandis que le Bund allemand s'est tendu d'une trentaine de points de bases terminant à 3%.

## Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

## Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (50%). L'exposition aux marchés obligataires est également en ligne avec l'indice de référence (30%) tandis que l'exposition de la poche la moins risquée est sous-pondérée (19% contre 20%).

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes dont 5.5% sur les petites capitalisations.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (83%), des obligations d'entreprises (11%) et des obligations convertibles (6%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (66%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (5%) ainsi que de fonds monétaires (29%).

## Les performances (Part A)

Sur la période s'étendant du 24 février au 31 mars, le FCPE réalise une performance de -5.67% contre -4.62% pour son indice de référence.

Les trois poches composant le portefeuille sous-performent.

Au sein de la poche actions la majorité des fonds sous-performent sur le mois. Les principaux détracteurs de la performance relative sont Fagus (-8.9%), CPR Global Gold Mine (-17.7%) et Agrica Epargne Euro Responsable (-9.3%).

Au sein de la poche obligataire, les principaux détracteurs sont les fonds d'obligations souveraines et les fonds d'obligations convertibles, à l'instar de BlueBay IG Euro Gov (-3.7%), Amundi Euro Government Bond Responsible (-2.7%) et Covéa Europe Convertibles (-4.2%).

Enfin, au sein de la poche la moins risquée, les fonds de performance absolue Lazard Credit Opportunities (-4%) et Exane Pléiade (-2.6%) sont les principaux contributeurs négatifs.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

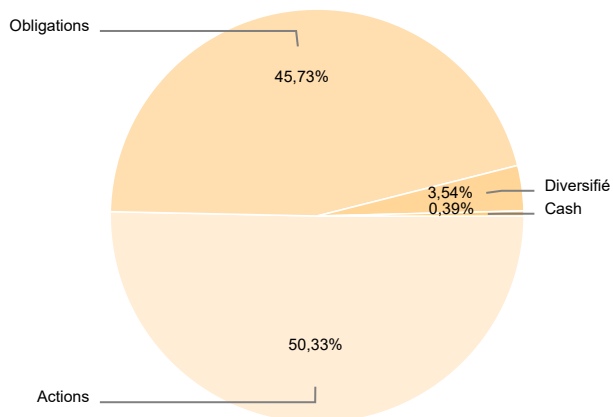
Nombre de lignes

23

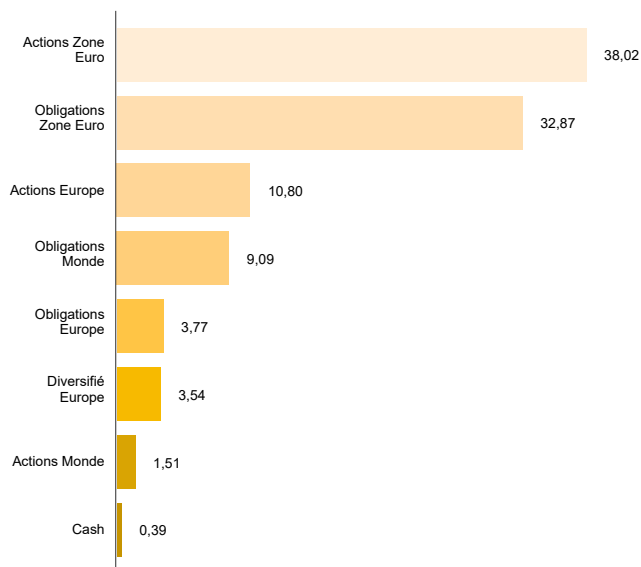
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	16,58
PRAIRIAL	Actions Zone Euro	9,12
AE EURO SELECTION	Actions Zone Euro	8,70
AMUNDI CORE EUR GOVT BD-IE-C	Obligations Zone Euro	8,13
AM CR MSCI EMU UCITS ETF ACC	Actions Europe	7,39
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	7,33
SIENNA MONETAIRE-I	Obligations Zone Euro	5,65
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	5,16
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	4,36
AMUNDI-EUR GOVT BD RES-IEURA	Obligations Zone Euro	4,14

Allocation d'actifs



Repartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE** • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 31/03/2026.